

*Fomentation tonique.*

Prenez écorce de chêne. . . . . 48 g<sup>mes</sup> [3 onces.]

    eau de rivière. . . . . 1 k<sup>me</sup> [2 livres.]

Faites bouillir jusqu'à la réduction d'une livre; ajoutez  
à la colature,

    sulfate acide d'alumine . . . 12 g<sup>mes</sup> [3 gros.]

## SECTION XIV.

*VÉSICATOIRES.*

CE sont des topiques qui, appliqués sur la peau, l'irritent et en font lever l'épiderme sous la forme d'ampoules remplies d'une liqueur jaunâtre lymphatique, et d'un volume plus ou moins considérable.

Les cantharides forment la base des vésicatoires les plus usités. Aucune substance végétale ou animale, jusqu'à présent, ne jouit à un degré aussi éminent, des propriétés qui caractérisent ce genre d'insectes, que les naturalistes ont rangé dans la seconde section de l'ordre des coléoptères. La vogue qu'elles ont prise à titre d'épispastique, est aujourd'hui si générale, qu'on peut bien les regarder comme une des principales ressources de l'art de guérir, soit dans les maladies aiguës, soit dans les maladies chroniques, soit dans les affections rhumatismales, &c.

La manière de procéder à la récolte et à la conservation

conservation des cantharides est connue depuis long-temps ; mais avant les recherches du docteur *Thouvenel*, on ignoroit leur composition chimique et dans quelle partie résidoit le foyer de leur activité. Il suffira de dire ici que quand elles ont acquis le degré de dessiccation convenable, elles deviennent si légères que 50 pèsent à peine un gros, et que c'est alors qu'il faut les renfermer dans des boîtes ou des barils revêtus intérieurement de papier ; sans quoi elles contracteroient bientôt une odeur détestable qui, annonçant qu'elles ont passé à la fermentation putride, avertiroit qu'il ne faut plus compter sur leurs effets.

Cependant, malgré la précaution de les recueillir, de les sécher parfaitement, de les tenir en réserve dans des vases bien fermés, les cantharides quoique douées de propriétés très-corrosives, n'en sont pas moins la proie d'un petit ver qui les déforme et les réduit, au bout d'un certain temps, en poussière ; mais on s'est trompé en croyant qu'elles étoient alors sans vertu, et qu'il falloit toujours les choisir nouvelles, saines et entières ; car une suite d'expériences et d'observations a prouvé que dans cet état de débris elles avoient conservé une faculté vésicante très-énergique, et qu'il en étoit vraisemblablement des cantharides comme de cer-

taines racines charnues et résineuses dans lesquelles les insectes n'attaquent que les parties les moins actives.

L'expérience a encore fait connoître qu'on perdoit beaucoup de cantharides en les incorporant avec les résines qui constituent la préparation désignée sous le nom d'emplâtre vésicatoire; qu'il étoit plus économique d'en saupoudrer la surface au moment où il s'agit d'en faire l'application, parce que ce n'est que la partie qui touche immédiatement la peau qui agit, que l'autre se trouve amortie par l'espece de vernis résineux qui l'entoure, et que l'effet en devenoit d'autant plus prompt et plus énergique que la poudre employée étoit grossière, et provenoit plutôt des premières que des dernières pilées.

*Vésicatoire emplastique.*

|                        |             |                      |
|------------------------|-------------|----------------------|
| Prenez poix blanche. . | } de chaque | 96 gmes [ 3 onces. ] |
| térébenthine. .        |             |                      |
| cire jaune. . . . .    |             | 32 gmes [ 1 once. ]  |

Faites fondre à une douce chaleur ces trois substances. La bassine étant retirée du feu, et le mélange refroidi, divisez par magdaléons, ou conservez-le dans un pot pour l'usage.

Étendez une portion de cette matière emplastique sur un morceau de peau ou de linge, et

saupoudrez-en la surface avec des cantharides pulvérisées grossièrement, depuis un gramme [ 18 grains ] jusqu'à deux grammes [ 1 gros ], suivant la largeur de l'emplâtre.

Cette préparation étoit autrefois très-compiquée. On y faisoit entrer les matières les plus rubéfiantes du règne végétal, telles que l'euphorbe, la pyrèthre, la moutarde, le poivre-long, le staphisaigre, le thymelœa, l'ail, la renoncule des prés, la clématite, &c. Mais on l'a simplifiée en augmentant la quantité des cantharides qui suffisent pour rendre l'emplâtre vésicatoire encore plus actif, sans le concours d'aucun agent auxiliaire.

#### *Vésicatoire extemporané.*

Prenez farine d'orge ou de seigle, de chaque quantité suffisante, donnez-leur la consistance de pâte avec du vinaigre rouge, étendez la pâte sur un linge, et saupoudrez-en la surface avec un ou deux grammes [ 18 à 56 grains ] de cantharides pulvérisées grossièrement.

Si l'on vouloit augmenter sur-le-champ l'efficacité de ce vésicatoire magistral, on pourroit répandre à sa surface quelques gouttes de l'une des deux teintures qui vont être décrites.

*Teinture alkoolique de cantharides.*

Prenez cantharides concassées. . . 48 g<sup>mes</sup> [ 1 once  $\frac{1}{2}$ . ]  
 baies de genièvre concas-  
 sées. . . . . 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]  
 alkool de 20 à 25 degrés. 4 k<sup>mes</sup> [ 8 livres. ]

Laissez macérer pendant dix à douze heures ;  
 filtrez la liqueur et conservez-la pour l'usage.

Cette teinture, dans laquelle on fait entrer les baies de genièvre pour en masquer l'odeur, peut-être aussi pour en modérer l'action et suppléer ici le camphre, demande, même dans son emploi en frictions, beaucoup de circonspection ; mais il convient que le dissolvant soit toujours plus aqueux qu'alkoolique, et de n'employer que la macération ; précautions sur lesquelles on ne sauroit trop insister, attendu que si on les négligeoit on courroit les risques d'introduire dans cette teinture d'autres matériaux immédiats des cantharides qui pourroient nuire à l'effet principal qu'on desire obtenir ; on ne peut se dissimuler que si l'alkool se trouvoit porté à un degré plus fort, et que son action fût encore aidée par la chaleur, cette teinture ne dût avoir d'autres propriétés.

*Teinture éthérée de cantharides.*

Prenez cantharides en poudre. . . 16 g<sup>mes</sup> [ 4 gros. ]  
alkool nitreux. . . . . 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]  
alkool camphré. . . . . 96 g<sup>mes</sup> [ 3 onces. ]

Faites digérer pendant deux jours, et conservez pour l'usage.

Quelques médecins assurent que cette teinture a un effet plus prompt et plus marqué que la première; qu'il est possible d'en tirer un grand parti dans beaucoup de cas urgens où l'art n'a à sa disposition que des secours impuissans; elle doit contenir davantage de cette matière cireuse dans laquelle Thouvenel fait exclusivement résider la propriété vésicante. Sans doute le camphre reconnu comme le correctif du principe qui porte son action sur les voies urinaires, est ici employé dans cette vue.

*Sinapisme.*

Prenez graine de moutarde en poudre 32 g<sup>mes</sup> [ 1 once. ]  
farine d'orge. . . . . 64 g<sup>mes</sup> [ 2 onces. ]  
vinaigre rouge. . . . . suffisante quantité.

pour former du tout un mélange de la consistance d'une pâte, qu'il faut appliquer aussi-tôt après la préparation.

L'emploi du sinapisme varie selon l'effet qu'on a intention de produire; lorsqu'il ne s'agit

que d'occasionner une rougeur ou irritation légère à la peau, son application ne doit pas durer plus d'une heure; si au contraire on a dessein de procurer l'effet du vésicatoire, il faut, pour l'obtenir, cinq ou six heures au moins.

*Usage du Thymelæa ou Garou en vésicatoire.*

On choisit des tiges de la grosseur d'une plume à écrire et qui ont l'écorce bien lisse; on en coupe un morceau d'environ six lignes de long: on le fait tremper dans l'eau tiède ou dans du vinaigre pendant une demi-heure; afin de ramollir l'écorce, on la fend avec un canif, on sépare le bois qui est dans l'intérieur, et on le jette comme inutile; on applique la surface intérieure de l'écorce ainsi séparée, sur la partie où l'on veut produire un vésicatoire, après l'avoir frottée avec un peu de vinaigre: au bout de vingt-quatre heures elle a fait son effet.

*I<sup>er</sup> Onguent épispastique.*

Prenez axonge. . . . . 2 k<sup>mes</sup> [4 livres.]  
 cantharides entières. . . . . 200 g<sup>mes</sup> [6 onces  $\frac{1}{2}$ .]

Faites liquéfier l'axonge; placez le mélange à une température qui le maintienne dans l'état liquide pendant 24 heures, en prenant la précaution de l'agiter de temps en temps. Passez

l'onguent à travers un linge, et conservez-le pour l'usage.

On demande ordinairement le populéum pour excipient de cet épispastique; mais comme il se trouve déjà saturé de matières résineuses et colorantes, nous croyons que l'axonge doit être préférée, et qu'il est inutile de lui donner artificiellement d'autre teinte que celle que lui communiquent naturellement les cantharides. On peut mêler à cette pommade tous les onguens suppuratifs qu'on veut.

On a singulièrement varié la manière d'employer les cantharides pour en former des épispastiques. Celle qu'on vient de décrire mérite la préférence sur toutes les autres. Il n'est pas douteux que ces insectes macérés en entier dans la graisse, ne lui fournissent qu'un de leurs principes, et se trouvant dans un véritable état de combinaison, l'épispastique qui en résulte ne doit agir autrement que celui dans lequel les cantharides existent en substance. Ce dernier mode est cependant le plus généralement adopté; mais il a trop d'inconvéniens, on doit y renoncer.

L'usage des cantharides entières n'est pas une nouveauté; il remonte à la plus haute antiquité. Hippocrate, 4<sup>e</sup> livre de *Victu acutorum*, vouloit qu'avant de se servir de ces insectes on en sé-

296 MÉDICAMENS MAGISTRAUX ,

parât la tête, les pieds et les ailes; mais Galien, au livre 11<sup>e</sup> des *Médicamens simples*, prétend qu'il faut au contraire les employer toutes entières. Quelques pharmacologistes modernes, pour ne rien perdre de l'odeur des cantharides, dans laquelle ils font résider vraisemblablement toute leur vertu, proposent aussi de les employer entières, mais vivantes, et de les faire digérer sur les cendres chaudes pendant 24 heures, avec de la graisse dans la proportion de 228 grammes de cantharides sur un demi kil. (1 livre) de graisse. On conçoit que cet épispastique, sur le mérite duquel l'expérience comparative n'a pas encore prononcé, et qui d'ailleurs présente quelques difficultés pour être bien préparé, doit être relégué parmi les pommades officinales, comme le populéum. Voici encore d'autres modes d'onguens épispastiques auxquels on a eu recours pour éviter sans doute les inconvéniens inhérens à l'application immédiate des cantharides en nature.

2<sup>e</sup> *Onguent épispastique.*

Prenez cantharides en poudre autant que vous voudrez.

Faites bouillir pendant un quart-d'heure dans suffisante quantité d'eau; passez la li-

queur à travers un linge avec expression. Re-jetez-la ; exposez le marc à une douce chaleur pour sécher ; triturez et mêlez ensuite dans une pommade quelconque , en observant de l'y faire entrer dans la proportion de 6 à 8 décigrammes ( 12 à 16 grains ) par chaque 52 grammes ( 1 once de pommade ).

La recette de cet épispastique digestif est due à Boerhaave ; il lui attribuoit la propriété d'entretenir la suppuration des plaies produites par le vésicatoire, sans occasionner en même temps cette irritation qu'on est fondé à reprocher aux autres pommades dans lesquelles les cantharides entrent en substance sans avoir bouilli préalablement.

Ce grand homme avoit-il soupçonné deux principes irritans dans les cantharides, l'un volatil, qu'il vouloit séparer, et l'autre fixe, qu'il croyoit devoir conserver comme moins actif et plus propre à remplir ses vues ?

Cette opinion, s'il l'a eue, ne seroit pas sans fondement ; on ne sauroit douter en effet que pendant l'ébullition des cantharides dans l'eau, outre quelques principes qui s'y dissolvent, elles ne perdent une grande partie de cette odeur si forte, qui annonce de loin leur existence et affecte désagréablement nos organes. Mais on trouve dans la pharmacopée de Londres

298 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,  
une recette épispastique qui est absolument l'inverse de celle-ci.

5<sup>e</sup> *Onguent épispastique.*

|                                 |                                            |
|---------------------------------|--------------------------------------------|
| Prenez cantharides en poudre... | 128 g <sup>mes</sup> [ 4 onces. ]          |
| eau distillée.....              | $\frac{1}{2}$ k <sup>me</sup> [ 1 livre. ] |
| onguent d'althea.....           | $\frac{1}{2}$ k <sup>me</sup> [ 1 livre. ] |

Faites bouillir les cantharides dans l'eau jusqu'à la réduction de moitié ; passez la décoction, et ajoutez-y l'onguent. Mettez ce mélange au bain - marie , et poursuivez l'évaporation afin de lui donner la consistance d'onguent.

Il faut convenir que les deux recettes qui précèdent présentent des résultats absolument distincts , puisque l'une emploie ce que l'eau a dissous, et que l'autre ne fait usage que du résidu, et que, comme remède, elles agissent différemment des cantharides vivantes , entières, ou qui ayant vieilli dans les magasins, sont devenues la pâture des vers, employées en nature ou digérées dans la graisse, dans l'alkool, dans l'éther. Au reste , nous ne pensons pas que cet épispastique puisse jamais l'emporter sur celui de Boerhaave, et dont les bons effets ont été constatés.

On ne peut encore se dissimuler que l'action singulière que les cantharides en nature, appli-

quées à l'extérieur, exercent sur les voies urinaires, et l'irritation plus ou moins vive et durable qu'elles y portent, ne dépende d'un principe volatil, tellement fétide et nuisible pour quiconque le reçoit en certaine quantité, qu'il occasionne des douleurs aiguës autour du col de la vessie, ainsi que des ophtalmies et des démangeaisons; 1°. aux personnes qui se promènent au printemps sous les frênes, les peupliers et les troènes, au moment où ces insectes préludent à leur accouplement; 2°. aux ouvriers qui sont occupés de leur récolte et de leur dessiccation, s'ils ne prennent pas le soin de les remuer sur des claies couvertes de toile ou de papier, avec un petit ballon, ou avec leurs mains garnies de gants; 3°. au pileur qui les divise dans un mortier, s'il ne le couvre de manière à garantir sa tête des émanations; 4°. enfin, au pharmacien qui les fait bouillir dans l'eau, s'il n'est pas sur ses gardes pour se soustraire à la vapeur qui s'élève dans cette opération. Or, comme après la perte ou la diminution de ce principe vireux, les cantharides n'en conservent pas moins la même intensité vésicante, il est naturel de croire à l'existence d'un autre principe non moins irritant que le premier, mais qui devient plus efficace à mesure qu'il en est dépouillé.

Quand on réfléchit ensuite que les cantharides ont une activité d'autant plus énergique qu'elles sont réduites en poudre grossière, que cette poudre résulte des premières pilées, et qu'on l'applique immédiatement sur la peau, on seroit tenté de soupçonner dans ces insectes la présence d'un troisième principe dépendant des filets écailleux dont leur surface est recouverte, et qui conservent, quoique divisés par la percussion du pilon, leur qualité irritante.

On sait que la plupart des chenilles sont souvent recouvertes d'une poussière que les vents dispersent au loin, et qui occasionne des ampoules sur le visage qui la reçoit; que le même effet est produit par le poil et la laine de quelques espèces de phalènes lorsqu'on les touche, et que Merian a trouvé à Surinam des espèces de larves dont la plus légère impression sur une partie du corps détermine soudain une inflammation.

Mais sous quelque forme que soient employées les cantharides, elles sont le remède héroïque pour opérer l'effet vésicant. A la vérité, l'inconvénient qu'elles ont de porter sur la vessie en fait craindre quelquefois l'usage, ou force à combattre l'impression douloureuse qu'elles ont produite sur ce viscère. Le camphre, les boissons lactifères, gommeuses et mu-

cilagineuses , offrent les meilleures armes pour s'en rendre maître. Mais combien il seroit précieux pour les gens de l'art, si, mettant à profit la décomposition chimique de ces insectes , ils obtenoient la possibilité d'employer séparément tel ou tel de leurs principes selon l'indication qu'on auroit à remplir, sans avoir jamais à redouter cette action si vive pour les organes internes ! il en résulteroit vraisemblablement des préparations nouvelles, qui tiendroient lieu de beaucoup de topiques dont la chirurgie n'a guère à se louer.

Pourquoi n'en seroit-il pas des cantharides comme de l'opium , qui agit tout autrement quand il est dépouillé de sa partie vireuse ? On ne sauroit douter que le principe qui , au moment de l'application du vésicatoire, se porte avec tant de promptitude et de violence sur la vessie, ne diffère essentiellement de celui qui irrite, rubéfie la peau ; que l'un ne soit volatil, de nature saline, et l'autre fixe, de nature cireuse, qu'il seroit facile de séparer l'un de l'autre sans préjudicier à leurs propriétés respectives.

Nous possédons une belle suite d'expériences sur l'opium ; les cantharides sont-elles moins dignes de fixer l'attention des chimistes ? Existe-t-il un remède dont la nature et les effets méritent mieux d'être approfondis ?

Ne pourroit-on pas diviser les vésicatoires par les effets que le médecin cherche à en obtenir, et sous ce rapport, les considérer comme stimulans, dérivans ou évacuans. Le sens de chacune de ces expressions indique l'intention qu'on auroit à remplir; mais notre objet doit se renfermer dans le cercle des préparations et modifications qu'il convient de trouver pour donner aux cantharides la faculté d'opérer ces différens effets sans être suivis d'aucun des inconvéniens qu'on redoute.

Ainsi, lorsqu'il s'agiroit de réveiller l'action vitale à la suite d'une apoplexie qui paralyse tous les organes, on pourroit se servir de la poudre grossière de cantharides, résultante des premières pilées, et dispersée à la surface de l'emplâtre vésicatoire; employer au contraire l'extrait des teintures aqueuses, alkooliques ou éthérées, quand on auroit à opérer une dérivation salutaire, à calmer ou à déplacer une douleur aiguë. Choisir enfin la pommade dans laquelle les cantharides entières auroient macéré, ou l'épispastique de Boerhaave, dès qu'il faudroit entretenir la suppuration des vésicatoires sans occasionner d'irritation locale ni d'impression douloureuse sur les voies urinaires.

C'est aux médecins qu'il appartient spéciale-

ment d'apprécier la valeur de ces observations; elles intéressent assez les progrès de l'art, et sur-tout l'humanité, pour déterminer les écoles ainsi que les sociétés de médecine à en faire le sujet d'un prix. Nous ne formons aucun doute que *Thouvenel*, pendant ses utiles voyages, n'ait réalisé les promesses qu'il a faites avant son départ, de continuer ses recherches sur cet important remède, et que les ajoutant à celles du savant Lorry, nous ne parvenions bientôt à acquérir des connoissances plus exactes de l'action que les médicamens exercent sur nos organes au moyen de leur partie odorante volatile.

## SECTION XV.

## LINIMENS.

CE sont des médicamens externes, gras, onctueux, qui, pour la consistance, tiennent le milieu entre l'huile et l'onguent. C'est ordinairement un mélange de l'un et de l'autre, chargé quelquefois de principes odorans: souvent aussi, pour rendre les linimens plus actifs, on les compose de liqueurs alkooliques et ammoniacales; mais il faut alors, pour ceux-ci, plus de soins dans leur application.